

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef d'Agence 1^{ère} catégorie Berrechid** au niveau de la Direction Régionale Chaouia Tadla relevant du Pôle Réseau.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils requis	Compétences
<p>Chef d'Agence 1^{ère} catégorie Berrechid /</p> <p>Direction Régionale Chaouia Tadla /</p> <p>Pôle Réseau</p>	<p>-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Chef de Service et assimilé ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.</p>	<p>-Maîtrise des métiers de la CNSS ;</p> <p>-Maîtrise des procédures internes relatives à la gestion des affiliés et des assurés ;</p> <p>-Capacité à développer la relation client ;</p> <p>-Qualité du suivi, du contrôle et respect des délais ;</p> <p>-Connaissances des outils et applicatifs informatiques ;</p> <p>-Capacité organisationnelle ;</p> <p>-Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ;</p> <p>-Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail ;</p> <p>-Capacité d'analyse et Esprit de synthèse.</p>

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2021@cnss.ma** au plus tard le **06 SEPT 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général